

plupart de ceux qui se sont penchés sur le cas de la SGF estiment à présent que l'expérience ne sera pas concluante.

• (12.30 p.m.)

Pourquoi, en ce cas, le gouvernement du Canada prend-il pour modèle le programme de financement de la Société générale de financement plutôt qu'un modèle courant dans presque tous les pays du monde qui ont acquis quelque expérience en matière de sociétés de placement? Pourquoi a-t-il pris comme modèle un fiasco? Eh bien, c'est parce qu'il veut que la CDC se solde par un échec. Il court à sa perte. Il en va ainsi de toutes les corporations gouvernementales qu'il met sur pied; c'est son obsession idéologique. Il abhorre les sociétés publiques, les entreprises publiques à un point tel que, même en revendiquant la paternité de telle ou telle société publique, il tient à nous dire: vous nous avez obligés à agir dans ce sens, mais nous vous avons prévenus que cela ne marcherait jamais; c'est du socialisme; une entreprise publique, ça ne marchera jamais. Monsieur l'Orateur, le gouvernement fait en sorte que ça ne marche jamais. Il anéantit à dessein ce qu'il a mis lui-même sur pied et on ne saurait imaginer de formule plus efficace pour anéantir la CDC que celle que l'on trouve dans le bill à l'étude, et qui est une tentative de concilier l'intérêt public avec les intérêts de la Bourse des valeurs.

On soutiendra peut-être que les investisseurs canadiens sont des citoyens et qu'il faut en tenir compte, qu'il n'existe pas assez de valeurs au Canada pour leur permettre d'investir. La solution est pourtant simple. Walter Gordon l'a proposée il y a longtemps. S'il y a pénurie de valeurs au Canada et que les Canadiens ne puissent investir, on pourrait en trouver en modifiant la loi, en exigeant que les filiales des sociétés américaines offrent une proportion de leurs actions aux investisseurs canadiens. Si l'objet est de répondre aux besoins des investisseurs canadiens, il pourrait être réalisé. On l'a fait dans le cas de la Banque Mercantile. Quand un gouvernement est forcé d'agir, il peut le faire avec célérité. On n'a pas besoin de la CDC pour assurer le bonheur des Bourses de Toronto et de Montréal. Il nous faut une corporation apte à réaliser son objet, qui est de développer le pays, et la CDC ne le peut pas, dans la forme que lui donne le bill à l'étude.

Au Manitoba, on n'a pas fait les mêmes erreurs. Dans mon parti, on est fier du Manitoba, et avec raison, je pense. Il s'agit là d'une des premières corporations de développement dont les administrateurs aient dit qu'ils n'entendaient pas faire de dons, mais qu'ils étaient disposés à prêter leur concours. A mon avis, ils ont beaucoup aidé l'industrie. Ils n'ont négligé aucun effort pour convaincre l'industrie qu'il y a place pour elle au Manitoba, qu'elle y recevra un bon accueil du gouvernement de cette province. Toutefois, leur participation a été intelligente. Ils ont acquis des actions ordinaires dans des sociétés, car si les gens de la province sont priées d'investir et de courir des risques, alors ils ont sûrement droit à certains bénéfices si les choses tournent bien.

En Australie, où se posent les mêmes problèmes qu'au Canada en ce qui concerne la propriété étrangère, la Corporation de développement de l'Australie ne prévoit pas la participation du public. La Corporation de déve-

loppement industriel de l'Afrique du Sud est aussi constituée de la même façon. L'une des corporations signalée à notre attention est la Corporation de réorganisation industrielle de Grande-Bretagne. Ce qui frappe d'abord est qu'elle appartient entièrement à la population. Il n'y a pas d'actionnaires parmi le public et dans l'ensemble, la Corporation a connu un grand succès. C'est l'une des corporations constituée par le gouvernement britannique qui a le mieux réussi. Elle a encouragé les fusions et la réorganisation industrielle, et même si elle s'est attiré des critiques, on a pu en dire au moins qu'elle a fait preuve de souplesse et d'initiative et qu'elle a encouragé l'industrie à s'attaquer à certains des problèmes fondamentaux du pays. Personne, je pense, ne pourra en dire autant de la Corporation de développement du Canada telle qu'elle figure dans le bill.

S'il n'avait été question que d'un fonds d'investissement non limité ou limité, nous aurions certes pu l'encourager dans le secteur privé. Nous n'avions pas besoin d'une société gouvernementale pour le faire par l'initiative du gouvernement ne représente pas beaucoup plus que le genre de disposition déjà prévue dans des compagnies comme la Power Corporation. Cette dernière, tout comme d'autres sociétés semblables, fait un assez bon travail dans son domaine. Il n'est pas nécessaire que la CDC s'engage dans ce secteur. Mais la Power Corporation ne peut s'acquitter de bien d'autres tâches et c'est pour celles-ci que nous avons besoin de la CDC. Il nous faut un organisme qui soit sensible à la politique gouvernementale, flexible, libre et qui puisse agir au nom du peuple canadien plutôt qu'au nom d'un groupe limité d'actionnaires.

Le gouvernement ne profite pas de son expérience. Il y a quelques années, il a décidé d'établir la Télésat. Là encore, l'objectif était valable. Le député de Duvernay (M. Kierans) en était alors le ministre responsable; son nationalisme, sa fierté et sa vision de l'avenir nous ont frappés lorsqu'il avait comparu devant le comité. Il a fait valoir ses arguments en faveur de la création d'un système de satellites canadiens mais on pouvait voir à quel point il était mal à l'aise quand il a proposé que ce système soit établi sous la forme non pas d'une société de la Couronne, non pas de quelque chose qui appartiendrait en totalité au peuple canadien, mais d'une organisation tripartite: un premier tiers des actions irait aux transporteurs publics et un autre tiers au public. Mais les actions destinées au public n'ont jamais été émises simplement parce que le public ne les achèterait pas. Pour l'inciter à les acheter, il serait nécessaire de détruire jusqu'au concept même de Télésat; il faudrait garantir les bénéfices de la société. Le gouvernement a commencé dans l'incertitude, et de la mauvaise façon, puis il s'est rendu compte qu'il ne pouvait pas obtenir du public le financement de la société.

D'une façon, je ne m'inquiète pas trop de ce que renferme cette mesure, bien que je me fasse assez de souci pour en discuter, pour essayer d'obtenir que le gouvernement change d'idée. Je sais une chose. Cette société qu'on s'apprete à créer aujourd'hui n'offre pas beaucoup de possibilités de succès. Elle n'accomplira pas ce que plusieurs d'entre nous, y compris certains députés qui appuient ce bill, espérons qu'elle accomplisse et il faudra modifier le bill considérablement si l'on veut que le public canadien puisse en tirer un profit quelconque.